

**Rapport de la deuxième réunion du Groupe de travail virtuel sur
une position financière durable de l'ICCAT (VWG-SF)**
(en ligne, le 22 mai 2025)

1. Ouverture de la réunion

La Présidente du Comité permanent pour les finances et l'administration (STACFAD), Mme Deirdre Warner-Kramer, a ouvert la deuxième réunion du Groupe de travail virtuel sur une position financière durable de l'ICCAT (VWG-SF) (le « Groupe ») qui s'est tenue en ligne, le 22 mai 2025, de 12h à 17h. Vingt-quatre membres de 14 CPC ont participé à la réunion.

2. Présentation des participants

La Présidente du STACFAD a souhaité la bienvenue aux participants. L'ordre du jour a été adopté sans modification et figure à l'**appendice 1**. Le Secrétaire exécutif a rappelé où se trouvaient les documents de la réunion, soulignant que ceux-ci ne devaient être partagés qu'entre les membres du Groupe.

La liste des participants est jointe à l'**appendice 2**.

3. Poursuite de la discussion des options et des propositions pour les questions clés

Le Groupe a abordé chacun des points qui lui ont été soumis par la Commission, conformément à l'ordre du jour provisoire.

a) *Format et contenu de la présentation du budget annuel*

La Présidente a rappelé que le nouveau modèle de budget a été présenté lors de la première réunion du VWG-SF le 16 janvier 2025 et qu'une révision supplémentaire a été effectuée. Il a ensuite été distribué et seul le Brésil a soumis des commentaires.

À la lumière des conclusions de la réunion annuelle de la Commission en 2024 concernant le format et le contenu du projet de présentation du budget pour les années à venir, le Secrétariat a brièvement présenté le document contenant les commentaires du Brésil, la seule CPC à avoir fourni un retour d'information.

Au cours de la discussion sur ce point, certains membres du Groupe ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'augmentation supposée du budget, leur souhait d'une plus grande clarté concernant le financement du GBYP, d'une extension de certains postes sous les rubriques des salaires et des voyages ainsi que d'une clarification de l'interprétation en arabe prévue dans le Fonds de participation aux réunions (MPF), et de l'inclusion d'une colonne dans les tableaux du chapitre 7 détaillant les fonds qui financent les activités.

Le Secrétariat a fourni des éclaircissements sur le financement du GBYP et de la science et a indiqué qu'il inclurait les suggestions dans le document. Il a également précisé que la Commission avait approuvé l'interprétation en arabe lors des réunions annuelles de la Commission en utilisant le fonds de roulement, et que cela devrait donc être reflété dans le budget ordinaire.

Un autre membre du Groupe a demandé que le document soit présenté à la réunion sous une forme éditable. La Présidente était d'accord et a indiqué que le modèle de budget est sur le point d'être défini.

b) *Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)*

La Présidente a présenté les « Notes sur les questions opérationnelles liées à la mise en œuvre du MPF » et a remercié le Brésil pour ses contributions au document, qui sont reflétées dans les « Commentaires du Brésil concernant le document *Notes sur les questions opérationnelles relatives à la mise en œuvre du MPF* préparé par le Secrétariat de l'ICCAT sous la cote VWG-SF_MAY_03 ». Elle a ensuite ouvert la discussion sur des points spécifiques du document.

Afin de susciter un retour d'information, la Présidente a de nouveau commenté le document et a suggéré que certaines des questions soient incorporées de manière plus spécifique dans les *Règles de procédure pour l'administration du Fonds spécial de participation aux réunions* (Réf. 23-25). Elle a demandé si les membres du Groupe souhaitaient que certaines des suggestions du document soient incluses dans la Réf. 23-25, en particulier les points 2, 4 et 9. Elle a également demandé s'il y avait un intérêt à développer les autres lignes directrices dans un manuel qui serait tenu à jour par le Secrétariat pour une consultation formelle.

Une CPC a souligné la nécessité de clarifier et de connaître exactement le mode de calcul des indemnités journalières et la fréquence d'annulation des voyages. Il a été convenu d'élaborer un document ou un manuel avec des idées claires. Le Secrétariat a répondu qu'il n'est pas courant que des voyages soient annulés et que les indemnités journalières sont calculées sur la base du barème des Nations Unies.

Une autre CPC a indiqué que les consulats et les ambassades devraient accélérer la délivrance des visas. Elle a indiqué que les difficultés d'obtention du visa entraînent des retards et que les tarifs des hôtels sont par conséquent plus élevés, ce qui n'est pas pris en compte dans le barème de calcul des indemnités journalières. La Présidente a noté que les visas relèvent de la compétence de chaque pays et a invité les pays d'accueil à sensibiliser les autorités afin de faciliter le processus.

En outre, la Présidente a accepté d'apporter des modifications aux règles afin de fournir plus de clarté et d'orientation visant à atteindre une gestion plus spécifique. Elle s'est également engagée à apporter des modifications à la Réf. 23-25 en vue d'une diffusion initiale sous la forme d'un document informel pour avancer ensemble par le biais d'un processus de correspondance au cours duquel des contributions sont attendues. Une fois qu'un consensus aura été atteint, le document sera distribué à la Commission.

4. Organisation de la réunion annuelle

La Présidente a rappelé aux membres du Groupe que, bien que la planification de la réunion annuelle de 2025 soit bien avancée, certaines questions pourraient poser problème en cas d'augmentation de la participation et a également indiqué que des moyens d'économiser des fonds avaient été étudiés. Elle a passé en revue la liste des options envisagées et a ouvert la discussion.

Une CPC a signalé que s'il n'y avait pas de pays hôte, certains éléments devraient être réduits, tels que le cocktail et les déjeuners. Elle a fait part de sa préoccupation quant au fait que l'organisation d'une réunion coûterait le même prix, qu'il y ait ou non un pays d'accueil.

Elle a présenté les options à envisager pour réduire les coûts des réunions de la Commission, telles que la suppression du dîner de gala, une solution appuyée par plusieurs membres du Groupe. Le dîner de gala serait maintenu si le pays d'accueil souhaitait l'offrir. Si les délégués ont convenu que le cocktail devait être maintenu pour les réunions annuelles, une CPC a estimé qu'il n'était pas nécessaire pour les réunions intersessions.

En ce qui concerne le deuxième point de la liste « réduction du coût des déjeuners », les CPC ont examiné les possibilités d'offrir une alternative plus économique afin que les participants puissent déjeuner sur le lieu de la réunion ou de faire payer aux participants un certain montant pour le repas. La Présidente a rappelé que, lors des discussions précédentes au sein du Groupe, il avait été noté que si la durée et le niveau de participation étaient maintenus, il serait compliqué de supprimer complètement les déjeuners.

Certaines CPC ont envisagé que le déjeuner soit offert gratuitement pour un nombre déterminé de délégués par CPC, et que tout délégué supplémentaire souhaitant déjeuner doive payer. D'autres CPC ont proposé de ne pas fournir de déjeuner ou de fournir un déjeuner très limité et de demander aux délégués inscrits qui ne se présentent pas de rembourser la totalité ou une partie du coût du déjeuner. Toutefois, il a été indiqué que ces limitations imposeraient probablement une charge supplémentaire au Secrétariat.

Tout en notant le souhait de plusieurs parties intéressées de maintenir les repas et les pauses café, la Présidente a encouragé le Secrétariat à poursuivre ses efforts de négociation avec les hôtels pour réduire le coût des déjeuners. Elle a proposé que le nombre de participants soit communiqué le plus tôt possible afin d'éviter des coûts inutiles et de vérifier s'il existe des solutions de services de traiteur si la réunion se tient dans un centre de conférence. En outre, la possibilité de faire payer les participants qui n'assistent finalement pas à la réunion a été discutée, mais aucune conclusion n'a été tirée.

En ce qui concerne la possibilité de modifier la disposition de la salle, certaines CPC ont indiqué qu'elles ne verraient pas d'inconvénient à ce qu'elle soit organisée en format de salle de classe et qu'il y ait des salles d'écoute. D'autres CPC ont indiqué qu'elles étaient favorables à ce qu'il y ait moins de participants dans la salle, mais que cela pourrait réduire l'interaction.

La Présidente a résumé la recommandation du Groupe : si une grande salle est disponible, la disposition en U serait maintenue, mais s'il s'agit d'une salle plus petite, un autre format (disposition en salle de classe ou division en deux salles plus petites) pourrait être appliqué.

La Présidente a ouvert la discussion sur l'opportunité de définir un nombre maximum de personnes présentes dans la salle. Sur cette question, les CPC ont largement soutenu l'idée de ne pas limiter le nombre de délégués par CPC pour le moment, mais se sont prononcées en faveur d'une limitation du nombre de participants dans la salle plénière à un moment donné, étant donné qu'ils ne participent pas activement à toute la durée de la réunion. Le nombre de participants dans la salle peut être réduit de deux manières : a) tous les délégués sont accrédités de la même manière, mais les CPC doivent gérer le nombre de leurs délégués autorisés dans la salle plénière, ou b) les CPC déterminent le nombre de délégués qui peuvent assister à la réunion dans la salle principale, et l'accréditation pour la salle principale est différente de celle de la salle d'écoute. Il a également été question d'étudier les possibilités offertes par les centres de conférence afin d'élargir davantage les options. La Présidente a conclu qu'il y avait une intention claire de réduire le nombre de délégués dans la salle principale pendant les sessions.

En ce qui concerne l'augmentation de la contribution au budget ordinaire pour la réunion de la Commission, le Groupe s'est montré intéressé mais n'a finalement pas soutenu l'augmentation du budget et a indiqué que d'autres voies de financement devraient être envisagées.

La Présidente a conclu que d'autres sources de financement, et même des sponsors, pourraient être explorées, mais elle a rappelé la discussion antérieure du Groupe sur le fait qu'il devrait y avoir des limites ou des critères pour s'assurer que les objectifs et les intérêts de la Commission sont préservés.

5. Mise à jour et options pour la pension du personnel du Secrétariat

La Présidente a présenté et expliqué la « Proposition de modification du système de plan de pension pour la nouvelle formulation de l'article 6 des *Statuts et du Règlement du personnel de l'ICCAT* concernant le fonds de pension », qui avait été préparée par le Secrétariat. Elle a indiqué que l'option proposée de supprimer la référence à un plan de pension dans les Statuts et le Règlement du personnel, mais de maintenir le montant précédemment alloué aux contributions de pension sous une rubrique différente, n'aurait pas d'impact financier sur le budget de la Commission.

Bien que les CPC aient généralement soutenu la proposition du Secrétariat, une CPC a demandé des informations plus détaillées sur la manière dont cette option serait développée ainsi qu'une analyse juridique.

La Présidente a conclu que le Secrétariat fournirait davantage d'informations en termes d'analyse et d'implications juridiques.

6. Prochaines étapes, y compris des discussions supplémentaires si nécessaire

La Présidente a noté que certaines questions nécessitaient des développements supplémentaires et a résumé les prochaines étapes. Tout d'abord, le Secrétariat publiera une nouvelle mise à jour du modèle de budget dans le dossier du Groupe afin qu'il puisse être finalisé et utilisé pour préparer la prochaine proposition de budget biennal.

Deuxièmement, la Présidente élaborera un premier projet de modifications possibles de la [Réf. 23-25](#) régissant le MPF, et le Secrétariat envisagera d'élaborer un manuel interne destiné à ceux qui sollicitent des fonds. Ces documents seront traités par correspondance.

Troisièmement, le Secrétariat continuera à explorer les possibilités de réduire le coût des déjeuners et les CPC intéressées devraient évaluer les possibilités de restauration afin de pouvoir décider si elles sont en mesure d'accueillir la réunion et déterminer le lieu de celle-ci. Le dîner de gala ne serait pas obligatoire, la décision étant laissée au pays hôte. Le Secrétariat étudiera également les possibilités de demander le remboursement des frais aux délégués qui se sont inscrits à la réunion de la Commission mais qui ne s'y sont pas rendus.

Enfin, le Secrétariat continuera à travailler à l'élaboration d'un document contenant des informations détaillées sur les implications des changements apportés au plan de pension et aux Statuts et Règlement du personnel.

7. Autres questions

Aucune autre question n'a été abordée au titre de ce point de l'ordre du jour.

8. Conclusions et clôture de la réunion

La Présidente a remercié tous les participants pour leurs contributions extrêmement utiles et constructives et a levé la séance.

Appendice 1

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation des participants
3. Poursuite de la discussion des options et des propositions pour les questions clés
 - Format et contenu de la présentation du budget annuel
 - Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)
4. Organisation de la réunion annuelle
5. Mise à jour et options pour la pension du personnel du Secrétariat
6. Prochaines étapes, y compris des discussions supplémentaires si nécessaire
7. Autres questions
8. Conclusions et clôture de la réunion

Appendice 2

Liste des participants*

PARTIES CONTRACTANTES

AFRIQUE DU SUD

Mketsu, Qayiso Kenneth *

Director, Department of Forestry, Fisheries and the Environment, 3 Martin Hammerschlag Way, Private Bag X2, Foretrust Building, Foreshore, 8018 Cape Town

Tel: +27 21 402 3048, Fax: +27 21 402 3618, E-Mail: QMketsu@dfre.gov.za; qayiso.mketsu@gmail.com

BELIZE

Robinson, Robert

Deputy Director for High Seas Fisheries, Belize High Seas Fisheries Unit, Ministry of Finance, Government of Belize, Keystone Building, Suite 501, 304 Newtown Barracks, Belize City

Tel: +501 223 4918, Fax: +501 223 5087, E-Mail: deputydirector@bhsfu.gov.bz; robert.robinson@bhsfu.gov.bz

BRÉSIL

Souza, Yan

Ministry of Fisheries and Aquaculture, Esplanada dos Ministérios, Bloco D, 2º andar - MAPA

E-Mail: yan.souza@mpa.gov.br

CANADA

Cossette, Frédéric

Policy Advisor, Fisheries and Oceans Canada, 200 Kent St., Ottawa, Ontario K1A 0E6

Tel: +1 343 541 6921, E-Mail: frederic.cossette@dfo-mpo.gc.ca

ÉTATS-UNIS

Baker, Colleen

Foreign Affairs Officer, Office of Marine Conservation (OES/OMC), Department of State, Washington DC 20520

Tel: +1 609 206 9830; +1 202 538 1070, E-Mail: bakerca2@fan.gov

King, Melanie Diamond

Foreign Affairs Specialist, Office of International Affairs Trade, and Commerce (F/IATC), NOAA, National Marine Fisheries Service, 1315 East-West Highway, Silver Spring Maryland 20910

Tel: +1 301 427 3087, E-Mail: melanie.king@noaa.gov

JAPON

Fukugama, Chika

Assistant Director, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907

Tel: +81 3 3502 8460, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: chika_fukugama740@maff.go.jp

Kawano, Masataka

Technical Official, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907

Tel: +81 3 3502 8460, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: masataka_kawano320@maff.go.jp

Tominaga, Haruo

Director, International Fisheries Coordination, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907

Tel: +81 3 3591 1086, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: haruo_tominaga170@maff.go.jp

MAROC

Haoujar, Bouchra

Cheffe de Service des Espèces Marines Migratrices et des Espaces Protégés, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif, BP 476, 10150 Haut Agdal, Rabat

Tel: +212 253 768 8115, Fax: +212 537 688 089, E-Mail: haoujar@mpm.gov.ma

* En raison de la demande de protection des données émise par quelques délégués, les coordonnées complètes ne sont pas mentionnées dans certains cas.

* Chef de délégation.

Hassouni, Fatima Zohra

Chef de la Division de Durabilité et d'Aménagement des Ressources Halieutiques, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif, B.P. : 476, 10150 Haut Agdal Rabat
Tel: +212 537 688 122/21, Fax: +212 537 688 089, E-Mail: hassouni@mpm.gov.ma

MEXIQUE

Soler Benítez, Bertha Alicia ¹

Comisión Nacional de Acuacultura y pesca (CONAPESCA), 82100 Mazatlán, Sinaloa

NORVÈGE

Sørdahl, Elisabeth * ¹

Senior Adviser, Ministry of Trade, Industry and Fisheries, Department for Fisheries, 0032 Oslo

Mjorlund, Rune ¹

Senior Adviser, Directorate of Fisheries, Department of Coastal Management, Environment and Statistics, 5804 Bergen

Munch-Ellingsen, Sofie

Higher Executive Officer, Ministry of Trade, Industry and Fisheries, Department for Fisheries, Kongens gate 8, 0153, (P.O. Box 8090 Dep), 0032 Oslo
Tel: +47 950 05084, E-Mail: sofie.munch-ellingsen@nfd.dep.no

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Bella, Carlo

DEFRA, Horizon House, Deanery Road, Bristol, BS31 2UD
Tel: +44 739 526 8009, E-Mail: carlo.bella@defra.gov.uk

Sampson, Harry

Senior International Fisheries Policy Officer, Department for Environment, Food and Rural Affairs (Defra), Marine & Fisheries Directorate, Nobel House 17 Smith Square, London SW1P 3JR
Tel: +44 208 026 4403; +44 755 742 8543, E-Mail: harry.sampson@defra.gov.uk; trfmo@defra.gov.uk

Smith, Ella

Department for Environment, Food and Rural Affairs - DEFRA, Horizon House, Deanery Road, Bristol BS1 5TL
Tel: +44 743 663 5198, E-Mail: ella.smith@defra.gov.uk

SÉNÉGAL

Diouf, Ibrahima

Ingénieur des Pêches, Direction des Pêches Maritimes, Chef de la Division de la pêche industrielle, Sphère ministérielle Ousmane Tanor DIENG, Immeuble D, 2e étage, Diamniadio, BP 289 Dakar
Tel: +221 541 4764, Fax: +221 338 602 465, E-Mail: ivesdiouf@gmail.com

Sèye, Mamadou

Ingénieur des Pêches, Chef de la Division Gestion et Aménagement des Pêcheries, Direction des Pêches maritimes, Sphère ministérielle Ousmane Tanor Dieng, Bâtiment D, 2è étage, Diamniadio, BP 289 Dakar
Tel: +221 77 841 83 94, Fax: +221 821 47 58, E-Mail: mdseye@gmail.com; mdseye1@gmail.com; mdouseye@yahoo.fr

SIERRA LEONE

Mansaray, Mamoud

Principal Fisheries Officer, Ministry of Fisheries and Marine Resources (MFMR), 7th Floor Youyi Building, Freetown
Tel: +232 762 55590, E-Mail: mansaraymamoud85@gmail.com

UNION EUROPÉENNE

Howard, Séamus

European Commission, DG MARE, Rue Joseph II 99, 1000 Brussels, Belgium
Tel: +32 229 50083; +32 488 258 038, E-Mail: seamus.howard@ec.europa.eu

Marot, Laura

European Commission, DG MARE B2, 99 Rue Joseph II, B-1049 Brussels, Belgium
Tel: +32 229 82243, E-Mail: laura.marot@ec.europa.eu

VENEZUELA

Novas, María Inés

Directora General de la Oficina de Integración y Asuntos Internacionales, Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura - MINPESCA

Tel: +58 412 606 3700, E-Mail: oai.minpesca@gmail.com; asesoriasminv@gmail.com

AUTRES PARTICIPANTS

PRÉSIDENTE DU STACFAD

Warner-Kramer, Deirdre

Deputy Director, Office of Marine Conservation (OES/OMC), U.S. Department of State, 2201 C Street, NW (Room 2758), Washington, D.C. 20520-7878, United States

Tel: +1 202 647 2883, E-Mail: warner-kramerdm@fan.gov

Secrétariat de l'ICCAT

C/ Corazón de María 8 – 6e étage, 28002 Madrid – Espagne

Tel: +34 91 416 56 00; Fax: +34 91 415 26 12; E-mail: info@iccat.int

Manel, Camille Jean Pierre

Neves dos Santos, Miguel

Bonacasa, María

Ortiz, Mauricio

Mayor, Carlos

Parrilla Moruno, Alberto Thais

Martín, África

Martínez Guijarro, Ana Isabel

INTERPRÈTES DE L'ICCAT

Baena Jiménez, Eva J.

Faillace, Linda

Garrabé, Irene

González, Fernando

Liberas, Christine

Linaae, Cristina